



DÉVELOPPEMENT URBAIN TENANT COMPTE DES RISQUES :

LEÇONS TIRÉES DU SECTEUR URBAIN DANS LEQUEL DES
MÉSURES FONDÉES SUR LE PRINCIPE DIRECTEUR DU
RID ONT ÉTÉ MISES EN ŒUVRE AU NIVEAU NATIONAL
ET/OU INFRANATIONAL DE LA SADC



Déclaration d'Intention

Le développement se déroule dans un environnement complexe et incertain de risques - en même temps, les voies de développement actuelles créent des risques plus rapidement que nous ne pouvons les gérer. Le risque doit être compris comme étant interdépendant et systémique. La réduction des risques de catastrophe ne suffit pas - nous devons transformer nos voies de développement pour un développement tenant compte des risques. Il est essentiel de renforcer les capacités et de promouvoir un environnement propice à la prise de décisions tenant compte des risques. Favoriser la participation de tous les membres de la société et lutter systématiquement contre les inégalités sont les pierres angulaires du développement tenant compte des risques. Il n'y a pas de plan directeur universel - le développement tenant compte des risques doit être adapté au contexte avec suffisamment de souplesse pour réévaluer et adapter continuellement. La prise de décisions tenant compte des risques est une condition préalable au développement durable et fondamentale pour prévenir la création de risques. Basé sur l'Intégration des processus de Développement Tenant compte des risques (RID) aux niveaux national et/ou infranational de la SADC et en conjonction avec d'autres projets de coopération technique allemands ; ce rapport synthétise les enseignements tirés du secteur urbain. Le rapport présente un résumé des leçons apprises pour le RIUD sous cinq grands groupes, à savoir : 1) les Structures juridiques et organisationnelles ; 2) les Configurations programmatiques et actionnables ; 3) le Budget et le financement ; 4) les options d'Évaluation et d'Atténuation des risques ; 5) Flux de données et d'Informations et présentation d'une série de recommandations pour un échange et un examen plus approfondi. Un aperçu des contributions des experts et des sessions toujours accessibles en ligne le long du LEP et de Feuille de route 2030 pour des villes résilientes (MCR2030) est fourni.

Table des matières

1. Contexte.....	2
2. Le processus d'apprentissage sur le développement urbain tenant compte des risques.	3
3. Leçons apprises et principaux points à retenir pour le RIUD.....	4
3.1 Configurations juridiques et organisationnelles.....	4
3.2 Configurations programmatiques et de coordination.....	5
3.3 Budgétisation et l'allocation.....	6
3.4 Évaluation des Risques et Options d'adaptation.....	6
3.5 Flux de données et d'information.....	7
4. Recommandations pour le RIUD dans la SADC.....	7

1. Contexte

Les villes africaines font face à une croissance exponentielle avec des tendances d'urbanisation imprévue et des vulnérabilités qui menacent de défaire les gains de développement urbain de la SADC et d'accroître les inégalités, exposant ainsi la majorité de la population aux risques de catastrophe et finalement leur vulnérabilité aux catastrophes. La transformation urbaine rapide a signifié que les villes africaines ont connu une croissance exponentielle de la population urbaine d'environ 70 millions en 1970 à 294 millions en 2010 et devrait atteindre 621 millions en 2030 et, va presque doubler à 1,2 milliard en 2050. Cette tendance peut également être observée dans la région représentée par la SADC. En fait, les 16 États membres de la SADC comptent parmi les pays les plus urbanisés au monde. L'urbanisation sans précédent est sans doute la transformation la plus importante que connaîtront les pays africains au cours de ce siècle, et qui présente à la fois des défis et des opportunités, y compris l'augmentation du risque de catastrophe urbaine. Malgré la faible

contribution de l'Afrique aux émissions de GHG, le continent reste le plus vulnérable aux dangers et aux facteurs de risque tels que le changement climatique et la variabilité climatique. La population urbaine importante et les projections futures sont directement liées à l'exposition et à l'expérience des sinistres. En raison d'un manque de capacités locales et de moyens financiers pour gérer cette croissance urbaine rapide, une grande partie de l'expansion urbaine a eu lieu en dehors ou en l'absence de cadres formels de planification conformes aux ordonnances et règlements nationaux. L'étalement urbain est une expérience courante parmi les établissements à travers le continent, caractérisée par la création d'une grande vulnérabilité, donc un risque de catastrophe élevé en raison de mauvaises conditions de vie avec un manque de services de base et sociaux. Alors que la réduction des risques de catastrophe (RRC) est devenue un sujet important de l'agenda de la SADC, les recherches révèlent que la dimension urbaine des risques n'est toujours pas suffisamment reflétée dans l'ensemble des compétences et capacités institutionnelles et organisationnelles de la SADC, ses États Membres (EM) et les collectivités locales.

Cela est *notamment dû au fait que*, bien que le développement se déroule dans un environnement complexe et incertain de risques - en même temps, les voies de développement actuelles créent des risques plus rapidement que nous ne pouvons gérer les risques. Ce qui n'est pas encore en place de manière adéquate, c'est que le risque est compris comme étant interdépendant et systémique, ce qui permet de transformer nos voies de développement en un développement tenant compte des risques. Le renforcement des capacités et la promotion d'un environnement propice à la prise de décisions tenant compte des risques sont essentiels et doivent être adoptés. Sans plan directeur universel - il est clair que le développement tenant compte des risques doit être adapté au contexte avec une flexibilité suffisante pour réévaluer et adapter continuellement.

Bien que le Secrétariat de la SADC ait élaboré le Cadre régional de résilience de la SADC pour la période 2020-2030, qui se concentre principalement sur des priorités telles que les « Infrastructures Solides et Connectées » et les « Centres Urbains Durables », une attention particulière doit être accordée aux objectifs respectifs de compréhension des liens entre les infrastructures, de leurs interdépendances et des mécanismes de défaillance possibles, ainsi que de soutien à l'adoption de la résilience dans la planification urbaine et à l'intégration de solutions fondées sur la nature dans la planification et le développement urbains.

2. Le processus d'apprentissage sur le développement urbain tenant compte des risques

Le renforcement continu des capacités à l'échelle locale exige d'intégrer et d'assurer une connaissance et une compréhension accrues des concepts fondamentaux liés à la DRR, ainsi que de la façon d'évaluer les lacunes en matière de résilience et de reconnaître les pratiques de résilience existantes. La « correction à mi-parcours des points de vue des autorités locales et des praticiens urbains sur la réduction des risques depuis 2015 » comprend des moyens d'accélérer les progrès dans la mise en œuvre du cadre de Sendai pour la réduction des catastrophes au niveau local (UNDRR 2022), soulignant le besoin urgent de : a) renforcer les capacités pour réduire la vulnérabilité urbaine et renforcer la résilience, b) permettre l'apprentissage entre pairs, partager les connaissances, les leçons apprises et les bonnes pratiques à l'avant-garde de la prévention, de la préparation, de l'atténuation, de la réponse et du rétablissement.

En mettant l'accent sur l'Afrique subsaharienne et plus particulièrement sur la région de la SADC, le processus d'apprentissage (LEP) sur le développement urbain tenant compte des risques a été mis en œuvre par la GIZ à travers l'approche intégrée de l'Initiative mondiale sur la gestion des risques de catastrophe (GIDRM) et le "Connective Cities - Communauté de pratique pour le développement urbain durable". En contribuant à l'élaboration de concepts de

mesures et/ou de projets pour des pratiques de GDN équitables et inclusives fondées sur l'analyse participative des risques grâce à la synergie du LEP sur le RIUD, le processus d'apprentissage a permis l'utilisation d'une méthode agile, plate-forme d'apprentissage et d'échange pour le développement urbain tenant compte des risques dans la SADC, qui a été utilisée par les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux régionaux, nationaux et locaux, facilitant l'intégration de la prise de décision tenant compte des risques aux dimensions horizontales et verticales. Le LEP sur le RIUD s'est concentré entre autres sur la priorité des "Centres urbains durables" du Cadre régional de résilience 2020-2030 de la SADC. Les enseignements tirés de ce LEP sont le résultat d'une série d'échanges entre pairs sur la gestion des risques de catastrophe pour un développement urbain éclairé par le risque, ainsi que de présentations d'experts tout au long d'une mise en œuvre de 12 mois visant à :

1. Aider les villes/municipalités participantes à **élaborer des solutions** pour faire face aux dangers grâce à **l'apprentissage par les pairs** et à **des conseils techniques personnalisés** ;
2. Fournir une plate-forme d'échange (exemples pratiques et connaissances d'experts) par les praticiens (**d'Afrique subsaharienne avec un accent sur la SADC et l'Allemagne**) des REC, des gouvernements nationaux/locaux, des organisations de la société civile, les établissements de recherche et le secteur privé afin de **renforcer davantage les capacités** des villes/municipalités pendant qu'elles travaillent sur leurs solutions ;
3. Compléter le **développement de la solution par des conseils financiers** prêts à soumettre des propositions de financement ;
4. **Documenter les meilleures pratiques** et produire des notes d'orientation pour guider les villes/municipalités afin d'éclairer les réformes juridiques visant à améliorer le développement urbain tenant compte des risques, et
5. Faciliter le **développement de solutions évolutives et/ou reproductibles** tout en construisant **un réseau de villes et un réseau d'experts**, abordant les interdépendances multi-acteurs, multi-niveaux et intersectoriels, visant à **renforcer la gouvernance des risques et le développement** tenant compte des risques.

Dans le cadre de l'objectif du LEP sur le RIUD, les leçons apprises et les principaux points à retenir pour RIUD ont été regroupés en cinq groupes principaux, à savoir : 1) les Structures juridiques et organisationnelles ; 2) les Configurations programmatiques et actionnables ; 3) le Budget et le Financement ; 4) les options d'Evaluation et d'Atténuation des risques ; 5) Flux de données et d'information. Suivi de la description des résultats pour chaque groupe thématique, une série de recommandations sont présentées à la section 4 pour un échange et un examen plus approfondi. Les sessions d'experts qui ont accompagné et complété l'échange entre pairs étaient tout aussi pertinentes pour le LEP sur le RIUD. Un aperçu de toutes les sessions est fourni sous « Annexe 1 : Sessions d'experts pour le RIUD et la Feuille de route 2030 pour des Villes résilientes (MCR2030) ».

3. Leçons apprises et principaux points à retenir pour le RIUD

3.1 Configurations juridiques et organisationnelles

La plupart des intervenants ont déclaré leur travail et l'ont effectué en vase clos, ce qui a entraîné une utilisation inefficace des capacités et des installations disponibles. En raison des inefficacités, les dangers se transforment souvent en catastrophes, ce qui nécessite de briser les silos pour une meilleure coordination et/ou une meilleure articulation et harmonisation des mandats. Un aspect supplémentaire souligne l'absence de cadres de gestion des risques liés aux catastrophes (DRM) qui fournissent des conseils en matière de coordination, ce qui

augmente la probabilité que les dangers se transforment en plusieurs et finalement en catastrophes. À leur tour et lorsque des vides institutionnels et/ou des cadres de DRM manquants ont été identifiés, le rôle des instituts de recherche et/ou des universités joue un rôle vital dans l'acceptation de certains des vides. Plus précisément, la participation du milieu universitaire aux fins de la DRM en tant que fournisseurs de services pour les entités gouvernementales a renforcé l'interface politique-recherche en fournissant des motifs rigoureux pour la prise de décisions. Indépendamment, si cela peut aliéner le but des universités et / ou des instituts de recherche, les entités gouvernementales s'adressent aux universités et / ou aux instituts de recherche pour les processus de prise de décision des preuves. Un autre mécanisme qui concerne les schémas de coordination manquants ou faibles est la gouvernance à plusieurs niveaux, c'est-à-dire entre les niveaux régional - national - provincial - municipal et/ou sectoriel, où un consensus et/ou des interfaces ne peuvent pas être établis. Les résultats ont montré que, pour améliorer la gouvernance à plusieurs niveaux, les partenaires de coopération internationale ou de mise en œuvre directe peuvent jouer un rôle central pour réunir, modérer et mobiliser de multiples parties prenantes. Les cadres juridiques qui, selon les rapports, prévoyaient des mécanismes de coordination au niveau national, provincial, des districts et des quartiers comprenaient la Loi sur la Gestion des Catastrophes (2010) de la Zambie.

Outre les cadres juridiques, les résultats ont également mis en évidence la pertinence du « mécanisme de coordination traditionnel », qui met davantage l'accent sur la préparation, combinant la participation des habitants locaux, les « comités de protection civile », la Croix-Rouge, les pompiers, et la police, des exemples spécifiques de systèmes institutionnalisés qui rapportent une combinaison de mécanismes de coordination endogènes et exogènes, de haut en bas et de bas en haut, y compris « l'Association des parties prenantes » d'Eswatini qui sont guidés par le « Agences régionales et nationales de gestion des risques de catastrophe ». En Namibie, des développements prometteurs dans des domaines similaires pour améliorer le mécanisme de coordination ont été identifiés, qui, partant de l'interface entre la Direction de la gestion des risques de catastrophe du Cabinet du Premier ministre et le Ministère du développement urbain et rural, ont activement débatté la « Loi sur la Gestion des catastrophes Num. 10 de 2012 » et a examiné les interfaces juridiques entre les cadres existants tels que « les Autorités locales », « les Pompiers » pour permettre aux « Comités de Gestion des Catastrophes des Autorités Locales ».

3.2 Configurations programmatiques et de coordination

Complément au fait que la plupart des intervenants ont déclaré travailler en vase clos, et que le fait de les briser pourrait améliorer la coordination et/ou l'articulation du mandat, Les résultats ont mis en évidence quelques exemples où la coopération horizontale entre les autres services municipaux peut fonctionner et principalement conditionnée par des fonctionnaires connaissant les compétences spécifiques des autres services. Poursuivre activement une compréhension restrictive des mandats et des compétences au sein de la même organisation et de ses institutions et au-delà, sert à combler les lacunes institutionnelles, renforçant ainsi une approche préventive et préventive le long de la cohérence du programme.

L'exemple de la municipalité d'eThekweni au KwaZulu-Natal, en Afrique du Sud, a été particulièrement intéressant car les agents du changement ont activement abordé les interconnexions au niveau horizontal. Alors que le rôle des « Agents de changement » n'était pas un aspect qui a été discuté en bonne place, les résultats montrent qu'à côté de la pertinence des décideurs politiques jouent dans l'allumage de synergies entre les départements, les municipalités et les universités, les agents de changement sont essentiels à la durabilité et à la continuité de ce processus.

Alors que les résultats ont identifié certaines conséquences des vides institutionnels et/ou des cadres de GDN manquants pour une meilleure coordination, les résultats montrent également que les plans d'action peuvent devenir la base de coordination pour les départements intersectoriels. Un exemple de ceci est le « Plan d'action climatique de Durban » qui appelle et habilite la participation de départements comme « Gestion des catastrophes », « Établissements humains », « Gestion par zone », « Planification environnementale et protection du climat », « Unité d'ingénierie », Ministères des Parcs, des Loisirs et de la Culture et de l'Aménagement du territoire au-delà des frontières sectorielles. Au niveau du projet, les résultats ont identifié le "Programme de gestion transformative des rivières (TRMP)" qui a été initié par le secteur de l'eau à eThekweni, réduire les avantages en dehors du secteur en devenant un véhicule pour la préparation globale aux inondations et la réduction des risques dans les quartiers informels en configurant également un système d'alerte précoce adapté et communiqué aux habitants des quartiers depuis la salle de contrôle de la gestion des catastrophes jusqu'à la de la municipalité au milieu universitaire jusqu'aux représentants des établissements informels en tant que chefs d'équipe d'intervention formés.

3.3 Budgétisation et l'allocation

Les résultats ont montré que le budget et le financement dans la région sont encore principalement axés sur l'intervention et le relèvement en cas de catastrophe. Certains États membres de la SADC disposent de fonds en cas de catastrophe, c'est-à-dire de tentes et de nourriture. Cependant, alors que la gestion des risques de catastrophe est budgétisée au niveau national et principalement gérée au niveau national, la concurrence pour l'allocation au niveau infranational pour toute question de GDN a été observée. Les résultats ont également montré que les partenaires coopérants internationaux ont une approche et une orientation similaires à celles des niveaux nationaux, principalement en matière d'intervention en cas de catastrophe. En raison de la déconnexion entre la budgétisation et l'allocation, entre la préparation et la réponse des mesures internationales et nationales de GDN, les villes sont souvent mises au défi d'élaborer et de mettre en œuvre des plans de préparation par elles-mêmes et par le biais d'autres postes budgétaires. En d'autres termes, la prévention a été assumée par les municipalités, c'est-à-dire que Manzini, dans l'Eswatini, a élaboré des cartes des dangers qui informent les mesures de réduction de la vulnérabilité, Les comités locaux/endogènes de prévention et de réaction continuent d'être les plus efficaces par rapport aux comités nationaux organisés en RDC, etc. et des effets de levier ont été identifiés pour combiner la RRC et l'adaptation aux changements climatiques pour le financement. Les "Plans d'action pour la résilience" de Zomba, au Malawi, sont un exemple concret de la gestion globale des risques.

3.4 Évaluation des Risques et Options d'adaptation

Les résultats ont mis en évidence certains des outils et cadres d'évaluation des risques de catastrophe qui ont été mis à l'essai avec succès dans la région de la SADC, à savoir « l'analyse de la résilience communautaire » (CoBRA), « l'assistance technique aux organisations non gouvernementales » (TANGO) et le « Cadre des Capiteaux Communautaire ». A cours de ces évaluations, il a été souligné que les risques doivent être évalués comme un système complexe, dans lequel le comportement et la prise de décision dans le réseau détermine l'exposition et la vulnérabilité à toutes les échelles. Conscients de la nature systémique des dangers, les options d'atténuation pour la prévention des inondations ont été catégorisées par des mesures d'ingénierie dures et douces. Les mesures concrètes concernent, par exemple, les digues et les murs de retenue contre les inondations, ou l'étanchéité des structures déjà construites, etc. ; bien qu'elles soient souples, elles comprennent, par exemple, la modification des règlements actuels sur l'utilisation des terres, l'assurance contre les inondations, la sensibilisation et l'éducation des citoyens aux risques

d'inondation, et l'investissement dans des systèmes de données rigoureux, etc. Parmi les exemples précis tirés des résultats, mentionnons le renforcement des codes du bâtiment et des règlements du bâtiment de Chililabombwe, la gestion globale des rivières, lutter contre la déforestation et les changements d'utilisation des terres pour la population croissante autour du lac Victoria, restaurer les couvertures de terres indigènes ET les conserver à partir de Quelimane. Des résultats supplémentaires indiquent un « Floodlabel » qui, en tant que mesure d'ingénierie douce adaptée et éprouvée au Ghana, évalue le risque d'inondation (résidentiel) propose des recommandations spécifiques de mesures pour réduire le risque d'inondation et permet aux propriétaires résidentiels de prendre les mesures nécessaires pour améliorer leur « valeur de label ». « L'initiative de Flood labelling » a présenté des options sur la façon d'informer les citoyens de faire des choix éclairés lors de l'achat de bâtiments résidentiels et d'encourager le marché du logement à développer des bâtiments moins exposés et vulnérables.

3.5 Flux de données et d'information

Les sources d'information dispersées et les données non normalisées constituent un défi récurrent dans la région. Les résultats ont montré que, dans le cas de catastrophes et lorsque les capacités sont limitées, les médias deviennent indirectement la source de vérification pour la prise de décision ultérieure. Bien que cela n'implique pas qu'une critique suggère une fenêtre d'opportunité, les systèmes d'alerte précoce et les données sur les risques (en impliquant les services météorologiques / départements pour le développement et la communication EWS) ont également été décrits comme favorisant l'investissement national et international.

Dans une perspective communicationnelle, les résultats ont montré que l'utilisation des journées internationales peut devenir un levier pour la sensibilisation et l'engagement des parties prenantes, en particulier en mettant en évidence les liens entre l'adaptation au changement climatique, La RRC, le développement tenant compte des risques et la journée internationale. En tant que moyen de communication, au-delà du texte écrit, l'art en est également un qui transcende les barrières (langage technique, culture, géographie, âge et contexte).

4. Recommandations pour le RIUD dans la SADC

Les conclusions et/ou recommandations suivantes ont été formulées sur la base de tous les enseignements tirés du LEP du RIUD. Les recommandations sont articulées selon la structure des recommandations fournies par le "Évaluation régionale sur la vulnérabilité urbaine et la résilience dans les États Membres de la Communauté de développement d'Afrique australe Renforcement des capacités pour réduire la vulnérabilité urbaine et renforcer la résilience en Afrique australe" (UNHabitat, 2022) tirée du LEP pour le RIUD comme suit :

Améliorer les politiques, la législation, les structures institutionnelles et organisationnelles en mettant davantage l'accent sur le développement tenant compte des risques

- Les risques sont créés par nos décisions de développement (sectorielles)
- Les risques ne sont plus isolés, mais de plus en plus interconnectés et de plus en plus systémiques
- L'intégration de l'adaptation au changement climatique ainsi que des mesures de DRR est un impératif pour le développement durable.
- Investir dans des processus décisionnels fondés sur des données probantes pour veiller à ce que les risques soient intégrés aux décisions de développement
- Veiller à ce que le type de politiques qui sont élaborées soient également axées sur

les risques

- S'assurer que le développement tenant compte des risques éclaire les choix et les décisions à tous les niveaux, et qu'il est axé sur les personnes
- Renforcer les décideurs (y compris les parlements nationaux et locaux) pour inclure le développement tenant compte des risques.
- L'architecture internationale des PIC nécessite un rééquilibrage afin que l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques de catastrophe soient mieux intégrées et financées efficacement.
- Identifier les points d'entrée entre DRR et CCA qui permettent une réinitialisation au sein et entre les organisations (briser les silos)
- Il n'est pas nécessaire d'avoir une politique distincte sur la CCA et la DRR, mais plutôt une politique qui s'intéresse aux plans de résilience des villes et à l'intégration des deux approches.
- Veiller au bon placement des unités de coordination de la gestion des risques de catastrophe au sein des villes afin de leur donner l'autorité et le pouvoir nécessaires en matière d'intégration des DRM et des RID par les services hiérarchiques et les unités.

Investir dans le renforcement des capacités, les connaissances et la gestion de l'information

- Sensibiliser la population aux risques (dangers, vulnérabilité, exposition)
- Former et/ou renforcer les capacités nécessaires pour réduire la vulnérabilité et l'exposition de la population locale
- Éduquer avec des contenus qui favorisent l'adaptation et l'action climatique
- Partager l'information avec les dirigeants communautaires pour la préparation aux catastrophes
- Le partage d'informations et de connaissances ainsi que la cartographie des risques au niveau communautaire sont des éléments clés des stratégies de préparation aux catastrophes dans les villes et les gouvernements locaux.
- Les outils existants pour l'intégration de la DRRC-CCA peuvent être utilisés et ont déjà été mis à l'essai, en les utilisant, afin de s'assurer que plusieurs acteurs ont les outils et les processus qu'ils connaissent et ne sont pas exclusifs aux entités administratives.
- Investir dans la production et la disponibilité de données à des fins de meilleure communication et, par conséquent, mettre en évidence les processus de prise de décision pour un développement urbain tenant compte des risques.

Renforcer la planification urbaine régionale et nationale pour renforcer la résilience

- Les villes sont devenues les centres de l'activité humaine et sont donc exposées à la confluence des risques
- Renforcer les gouvernements locaux, car ils sont à la première ligne de la préparation aux catastrophes.
- Soutenir la collaboration transfrontalière en matière de gouvernance locale afin d'assurer l'assistance mutuelle et la collaboration dans les opérations de planification, de préparation et d'intervention, ainsi que le partage des ressources, lorsque nécessaire.
- Le développement urbain tenant compte des risques est très pertinent, tout comme le fait de veiller à ce que cette pratique s'applique à l'échelle urbaine, ce qui signifie qu'elle assure une réflexion systémique et rassemble tous les acteurs et parties prenantes concernés.

- Planifier avec les gens et non pour les gens
- Des synergies plus importantes doivent être assurées par exemple en examinant le NUA, le cadre de Sendai sur la DRR
- La cartographie des vulnérabilités nécessite des équipes interdisciplinaires qui impliquent l'implication de différents départements et services pour les évaluations d'options.
- Avec une population jeune en termes démographiques, l'Afrique est parmi les régions les plus urbanisées au monde, il est impératif que les interventions de développement et les approches RID soient centrées dans ces villes en Afrique car beaucoup de villes émergent, la transition, les villes intermédiaires et/ou frontalières, etc. L'appel pour des interventions sur le développement tenant compte des risques est MAINTENANT plutôt que plus tard dans la modernisation des infrastructures.

Financement des risques de catastrophe et considérations socio-économiques

- Investir dans des mesures de renforcement des capacités qui nivellent les sources de financement du RID et de l'adaptation au changement climatique.
- Parallèlement aux décisions de développement individuelles ou privées, les citoyens doivent avoir des options et savoir comment le RIUD assure la survie économique des villes
- Tenir compte de l'égalité des sexes, des différents groupes de vulnérabilité et des différentes mesures d'adaptation
- Les groupes vulnérables qui se trouvent principalement dans les établissements informels et qui affectent de manière disproportionnée plus de femmes et d'enfants.
- Les résidents urbains sont affectés différemment lors de la mise en œuvre des projets, une attention particulière pour les différents groupes dans la fourniture de solutions est nécessaire.
- Apprécier les rôles et les pouvoirs/niveaux de vulnérabilité des différentes parties prenantes également lors de la mise en œuvre des projets de développement.
- Les rôles des sexes diffèrent d'une société à l'autre.
- Reconnaître que les communautés associent les zones exposées à haut risque à leur mode de vie, et que pour réduire leurs risques de développement ainsi que les options de gains de développement des villes par rapport aux normes sociales et économiques, il faut changer
- Les villes devraient mettre tous leurs projets à l'épreuve des changements climatiques pour intégrer le développement tenant compte des risques.
- Prendre en compte les citoyens et les connaissances des citoyens, en particulier en capitalisant le savoir-faire du personnel technique au niveau des gouvernements locaux, cet aspect est essentiel pour une meilleure gouvernance des risques.
- Budgétiser le risque" - comme dans la santé humaine et la maladie, la prévention est plus rentable pour assurer la santé ainsi que pour assurer des gains de développement.

Offrir et promouvoir des solutions durables

- L'entretien régulier et les réparations pour des raisons d'infrastructure mettent en évidence les interdépendances entre les différents secteurs, à savoir la gestion des déchets solides, le drainage et la santé.
- Utiliser des solutions fondées sur la nature pour les mesures d'adaptation au changement climatique et la préparation
- Promouvoir les matériaux disponibles localement pour réduire les dépendances
- Lier le RIUD au développement économique local

Renforcer la coopération multi-niveaux, inter-pays et inter-villes

- La fonctionnalité durable des villes exige une coordination au-delà des frontières et une vision systémique pour maintenir cette fonctionnalité en entremêlant l'adaptation aux changements climatiques et la DRR à plusieurs échelles.
- Trouver des bases communes pour surmonter les obstacles de la communication et de la consultation entre les gouvernements nationaux et locaux lors de la construction d'infrastructures (sociales) et critiques.
- Le groupe de travail sur le RIUD, ainsi que d'autres initiatives, sont pertinents pour garantir que les gains de développement vers le Programme 2030 puissent être maintenus.
- La Stratégie de gestion et de résilience des risques urbains du PNUD a l'ambition d'étendre la liste des villes en partenariat, en coopération avec la MCR2030, à 30 villes supplémentaires où le concept de RIUD peut être un élément clé de l'approche de la mise en œuvre des stratégies.
- Le « Programme de Gestion riveraine transformatrice » d'eThekwini a été considéré comme un bon exemple de développement tenant compte des risques.
- Les défis pour le bon fonctionnement des infrastructures, c.-à-d. les espèces végétales envahissantes, peuvent être transformés en une opportunité de création d'emplois en assurant le fonctionnement durable des infrastructures essentielles aux villes et à leurs réseaux.
- L'échange ville-à-ville facilité par la GIZ, a mis en valeur l'innovation sur les deux parties coopérantes ainsi que le développement des synergies avec d'autres villes et des sources de cofinancement.
- Les partenariats ville-ville en matière de climat devraient comporter des visions de développement urbain et/ou de développement urbain tenant compte des risques. Ces processus de vision devraient être menés conjointement entre les partenaires de ville à ville et être menés dès le début de chaque partenariat au plus haut niveau gouvernemental local.

Leçons apprises et conclusions

Les processus de mobilisation du RIUD ont révélé des enjeux fondamentaux nécessaires pour améliorer le rendement municipal dans un gestionnaire intégré et durable. Il est essentiel d'axer le repositionnement municipal sur l'amélioration de l'architecture afin d'assurer la robustesse des systèmes municipaux et la résilience des systèmes et processus municipaux. Cela peut être réalisé fondamentalement en améliorant la politique municipale, la législation, les structures institutionnelles et organisationnelles avec une orientation de développement plus axée sur le risque.

Cela est dû au fait que la prise de décision fondée sur le risque est une condition préalable au développement durable et fondamentale pour prévenir la création de risques. Par conséquent, renforcer les capacités pour une prise de décision intégrée tenant compte des risques en mettant l'accent sur les dimensions horizontales et verticales et en renforçant les structures nécessaires de gouvernance des risques aux niveaux régional et mondial capables de se connecter, être informé, guider et soutenir la réduction des risques au niveau national et local a également été considéré comme une mesure clé par l'examen à mi-parcours du cadre de Sendai 2015-2030 (UNDRR 2023) qui devrait être mis en évidence.

Annexe 1 : Séances d'experts pour le RIUD et la feuille de route du MCR2030

1. Développement tenant compte des risques : Garantir les gains de développement parmi les risques multidimensionnels
Programme de développement des Nations Unies (UNDP), Monsieur Rajeev ISSAR
([LIEN](#) de la présentation) ; ([LIEN](#) de l'enregistrement)
2. Poursuivre un développement urbain axé sur le risque qui ne laisse personne de côté
Banque de développement asiatique (ADB), Monsieur Arghya SINHA ROY (ADB)
([LIEN](#) de l'enregistrement) ; ([LIEN](#) du résumé de la séance)
3. Exploiter la plateforme INFORM en tant qu'outil permettant aux autorités nationales de concevoir les stratégies de RRC à différents niveaux, du local au national
Centre de Recherche Commun | Commission européenne (JRC), Dr. Karmen POLJANSEK
Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (UNOCHA), Dr. Andrew THOW
Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR), Madame Galiya IBRAGIMOVA
(Présentation [LIEN JRC](#), [UNOCHA](#), [UNDRR](#)) ; ([LIEN](#) de l'enregistrement) ; ([LIEN](#) du résumé de la séance)
4. Modélisation de l'exposition multirisques : Techniques d'observation de la Terre pour l'évaluation des risques naturels
Agence Aérospatiale Allemande (DLR), Dr. Christian GEISS
([LIEN](#) de la présentation) ; ([LIEN](#) de l'enregistrement)
5. Réduction de l'échelle : Projection des données GCM à l'échelle de la ville avec l'évaluation de l'impact cumulatif sur les multiples contraintes sur le secteur de l'eau au niveau municipal
Institut asiatique de technologie (AIT), Dr. Sangam SHRESTHA
([LIEN](#) de l'enregistrement) ; ([LIEN](#) du résumé de la séance)
6. Modélisation de l'exposition : Caractérisation automatisée des bâtiments exposés avec imagerie au niveau de la rue et apprentissage profond
Agence Aérospatiale Allemande (DLR), Monsieur Patrick ARAVENA PELIZARI
([LIEN](#) de la présentation) ; ([LIEN](#) de l'enregistrement) ; ([LIEN](#) du résumé de la séance)
7. Modélisation des effets en cascade dans les réseaux
Université technique de Munich (TUM), Monsieur Hugo ROSERO
([LIEN](#) de l'enregistrement) ; ([LIEN](#) du résumé de la séance)
8. Vulnérabilité dynamique
GFZ Agence Allemande de Recherche en Géosciences (GFZ), Monsieur Juan Camilo GÓMEZ-ZAPATA
([LIEN](#) de l'enregistrement) ; ([LIEN](#) du résumé de la séance)
9. Infrastructure essentielle : Renforcer CapaCITY
Université des sciences appliquées de Cologne (TUK), Madame Johanne KAUFMANN,
Monsieur Chris HETKÄMPER, Madame Carlotta BAUER
([LIEN](#) de l'enregistrement) ; ([LIEN](#) du résumé de la séance)
10. L'Outil de planification de la résilience des villes (CityRAP-Tool) (Conjointement avec la GIZ)
Gestion des risques de catastrophe Durabilité et résilience urbaine (DIMSUR)
Monsieur Nuno REMANE
([LIEN](#) de la présentation); ([LIEN](#) de l'enregistrement) ; ([LIEN](#) du résumé de la séance)
10. Fonds pour le déficit de financement des villes pour le climat (conjointement avec DIMSUR)
Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) Madame Vanessa BAUER
([LIEN](#) de la présentation) ; ([LIEN](#) de l'enregistrement) ; ([LIEN](#) du résumé de la séance)
11. MCR2030 Tableau de bord et tableau de bord de la résilience aux catastrophes pour les villes par UNDRR
Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR), Madame Isabel Njihia
([LIEN](#) de la présentation) ; ([LIEN](#) de l'enregistrement) ; ([LIEN](#) du résumé de la séance)



giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

